

# Une propreté clinique

Dératisation et désinfection continuent dans un climat très particulier

LUXEMBOURG  
AUDREY SOMNARD

**A**vec le printemps vient la saison des nuisibles. Plus d'un mois sans pluie, une aubaine pour les nids d'insectes jugés nuisibles par beaucoup, comme les guêpes qui vont se multiplier ces prochains jours avec l'arrivée de températures plus clémentes. Eddie Boland dirige une petite société d'hygiène, RHS, qui s'attaque à tous les nuisibles, mais doit s'adapter actuellement à un marché complètement bouleversé par la crise Covid-19: «Nous ne pouvons gérer que les urgences, les nids de guêpes, les invasions de rats ou de puces, la police nous a déjà contrôlé mais nous n'avons pas eu de problème, nos interventions sont justifiées. Nous allons désormais uniquement chez les clients en interventions, pas pour faire des offres commerciales. L'aspect commercial se fait aujourd'hui uniquement par téléphone».

L'aspect nuisible n'est donc désormais plus l'activité principale de la petite structure qui compte quatre employés, mais RHS insiste désormais sur le volet hygiène avec la réouverture progressive des lieux de travail: «Nous sommes appelés pour désinfecter les locaux pour les entreprises qui reprennent leur activité. Nous avons une technique de „brouillard à froid“ qui permet de déposer notre virucide partout. Ce mode de pulvérisation très fine permet de sécher très vite, ce qui ne serait pas possible avec les pulvérisateurs habituels. Nous laissons agir une heure et les employés peuvent prendre leur poste», explique Eddie Boland.

## Protéger le personnel

Il faut dire que la demande pour protéger le personnel est en forte hausse, notamment dans les usines qui ont connu des cas parmi les employés. Certaines entreprises demandent alors une seule désinfection, alors que d'autres sont plus exigeantes: «Nous avons des clients qui demandent une désinfection tous les samedis, surtout pour les parties communes et les sanitaires. C'est une protection supplémentaire qui rassure».

Ce changement d'activité ne compense malheureusement pas l'aspect «pest control» qui correspond habituellement à 50% de l'activité de RHS, dans le secteur de l'Horesca notamment qui doit être irréprochable sur l'hygiène: «Tout s'est arrêté avec la fermeture des restaurants qui représentaient une grosse partie de nos clients, quasi 50% de notre activité, d'autres entreprises refusent désormais des interventions d'entreprises extérieures pour réduire les risques».

Résultat, pour RHS c'est actuellement 10 à 20% du chiffre d'affaires habituel. Un coup dur pour cette petite structure: «Pour des travaux faits il y a six mois, une fois la facture envoyée, voire un rappel, nous ne serons probablement pas payés. Le risque est grand de ne pas être payé, et à la reprise, les factures comme les nôtres ne seront pas la priorité de nos clients», s'inquiète le patron qui alterne avec ses employés qui sont en chômage partiel ou en congé parental. «Nous sommes actuellement à un ou deux techniciens deux jours par semaine au lieu de plein temps», poursuit

## «Le risque est grand de ne pas être payé»

EDDIE BOLAND, patron de RHS



Les entreprises veulent désinfecter les bureaux de fond en comble avant la reprise

Photo: RHS

le chef d'entreprise. Avec une météo sèche qui se poursuit, Eddie Boland pourrait bien être plus occupé que prévu avec les nids de guêpes: «La prolifération de guêpes pourrait arriver plus tôt que prévu si il n'y a pas de gel ni de pluies persistantes pendant trois semaines par exemple. Mais il vaut mieux éliminer un nid en amont plutôt qu'encombrer inutilement les hôpitaux avec de vilaines piqûres ou des réactions allergiques qui sont parfois très violentes. La seule „bonne chose“ de ce confinement est la baisse très probable des infestations de punaises de lit avec l'arrêt des voyages». Au moins une bonne nouvelle.

www.rhs.lu

# Les mises en garde de l'OMC et du FMI

Les deux institutions previennent des tentations protectionnistes

**WASHINGTON** Le Fonds monétaire international et l'Organisation mondiale du Commerce ont exhorté vendredi les gouvernements «à s'abstenir d'imposer ou d'intensifier les restrictions à l'exportation», pour éviter que l'économie mondiale ne s'embourbe dans la récession en raison de la pandémie du coronavirus.

Les pays doivent aussi «œuvrer pour supprimer rapidement celles mises en place depuis le début de l'année», recommandent les deux institutions dans un communiqué commun.

Elles mettent en particulier en garde contre la tentation de prendre des mesures protectionnistes sur des biens clés pendant cette crise sanitaire comme les médicaments ou les biens alimentaires.

«Ce qui a du sens dans une situation d'urgence isolée peut être gravement préjudiciable

dans une crise mondiale», soulignent-elles. «Prises ensemble, les restrictions à l'exportation peuvent être dangereusement contre-productives», ajoutent-elles. Outre des restrictions sur les produits médicaux, des restrictions sur certains produits alimentaires commencent à apparaître malgré une offre importante.

## Restrictions temporaires à l'exportation

«L'expérience de la crise financière mondiale (2008) a montré que les restrictions à l'exportation de produits alimentaires se multiplient rapidement d'un pays à l'autre et entraînent des incertitudes et des augmentations de prix toujours plus grandes», indiquent encore les deux organisations.

Elles rappellent que pour faire face au besoin des gouvernements dans un contexte

de crises intérieures, les règles de l'OMC autorisent des restrictions temporaires à l'exportation «appliquées pour prévenir ou atténuer les pénuries critiques» dans le pays exportateur.

Mais dans le contexte actuel, les pays doivent «faire preuve de prudence».

Car de telles mesures perturbent les chaînes d'approvisionnement, font baisser la production et «acheminent à tort les produits et les travailleurs rares et essentiels loin de l'endroit où ils sont le plus nécessaires», expliquent les institutions.

Elles estiment qu'à terme, le résultat sera de prolonger et d'aggraver la crise sanitaire et économique, «avec les effets les plus graves probablement sur les pays les plus pauvres et les plus vulnérables».

AFP

## NEWS

### Retraite en pleine tempête

**LUXEMBOURG** Le 24 avril dernier, le CEO de Luxair Adrien Ney a informé le Conseil d'Administration de son intention de faire valoir ses droits à la retraite avec effet au 1er juin prochain, alors qu'il fêtera ses 63 ans en mai prochain.

LuxairGroup estime dans un communiqué diffusé vendredi «être conscient que la situation post-crise sera manifestement différente de celle avant la crise, et que des décisions importantes qui impacteront l'entreprise à moyen terme et à long terme devront être prises». Suite au départ à la retraite d'Adrien Ney, «il semble approprié à LuxairGroup que ces décisions soient prises ensemble avec un nouveau Directeur Général», a précisé le groupe dans son communiqué. Un timing pour le moins étrange alors que la compagnie nationale traverse une tempête sans précédent avec un Findel à l'arrêt et des centaines de vols annulés.

### Plan d'action mondial

**DÜSSELDORF** C&A a approuvé un plan d'action mondial multipartite pour aider les fabricants de vêtements et les travailleurs des économies en développement à survivre à la crise causée par la pandémie. L'accord conclu entre l'Organisation internationale du Travail, l'Organisation internationale des employeurs (OIE), la Confédération syndicale internationale (CSI) et IndustriALL Global Union appelle les grandes marques de mode, les détaillants et les gouvernements à s'engager à prendre des mesures qui protègent les revenus, la santé et l'emploi des travailleurs du vêtement. C&A a rétabli 93% de toutes les commandes précédemment suspendues à ses 3.000 fournisseurs.

## RENU SPF S.A.

412F route d'Esch  
L-2086 Luxembourg  
R.C.S. Luxembourg B-13155

### Avis de convocation

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à l'assemblée générale ordinaire de la Société qui se tiendra le 12 mai 2020 à 10.00 heures au siège social de la Société, avec l'ordre du jour suivant:

### ORDRE DU JOUR

- Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice social clôturé au 31 décembre 2019;
- Présentation du rapport du Commissaire relatif à l'exercice social clôturé au 31 décembre 2019;
- Présentation et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2019;
- Affectation des résultats au 31 décembre 2019;
- Décharge à donner à chaque Administrateur ainsi qu'au Commissaire pour l'exercice de leur mandat relatif à l'exercice social clôturé au 31 décembre 2019;
- Divers.

Les décisions à prendre en relation avec les points de l'ordre du jour seront prises quelle que soit la portion du capital représentée.

Le Conseil d'Administration  
255474